

Puskas, D., Caouette, M., Dessureault, D. & Mailloux, C. (2011). *L'accompagnement psychoéducatif. Vécu partagé et partage de vécu*. Montréal, QC : Béliveau Éditeur

Elizabeth Olivier

Volume 43, numéro 2, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061195ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061195ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Olivier, E. (2014). Compte rendu de [Puskas, D., Caouette, M., Dessureault, D. & Mailloux, C. (2011). *L'accompagnement psychoéducatif. Vécu partagé et partage de vécu*. Montréal, QC : Béliveau Éditeur]. *Revue de psychoéducation*, 43(2), 445–446. <https://doi.org/10.7202/1061195ar>

- **Puskas, D., Caouette, M., Dessureault, D. & Mailloux, C. (2011). *L'accompagnement psychoéducatif. Vécu partagé et partage de vécu*. Montréal, QC : Béliveau Éditeur.**

L'accompagnement psychoéducatif, comme son nom l'indique, traite de l'intervention du psychoéducateur, en s'attardant plus spécifiquement au vécu partagé, expérience centrale en intervention psychoéducatrice. Les auteurs annoncent qu'ils proposeront dans cet ouvrage une adaptation du modèle psychoéducatif aux besoins et à la réalité actuelle de la profession. Avec cet ambitieux projet en poche, ils passent en revue les différents concepts psychoéducatifs déjà bien définis par Gendreau (2001) et Renou (2005).

D'entrée de jeu, les auteurs considèrent que leur ouvrage s'adresse à la fois aux psychoéducateurs de tous les milieux de pratique dont les clientèles sont variées et aux étudiants en formation. Ils présentent effectivement leur objectif d'actualiser les concepts psychoéducatifs en intégrant différents modèles théoriques, notamment les notions d'assimilation et d'accommodation du modèle piagétien. En réalité, l'ouvrage traite essentiellement d'une seule opération professionnelle, celle d'utilisation, mais néglige d'en préciser son application.

En effet, même si les auteurs mettent l'accent sur l'importance de l'utilisation dans la pratique, le lecteur peut rester avec l'impression de ne pas trop savoir quoi faire pour l'actualiser dans ses actions. C'est d'ailleurs le cas de plusieurs des concepts présentés dans l'ouvrage : dont l'accompagnement, le vécu partagé et la relation thérapeutique. Ces éléments de l'action professionnelle n'étant pas définis ou, à l'inverse, définis à plusieurs reprises de manières différentes, ne sont pas faciles à comprendre. Les auteurs annoncent tout au long de l'ouvrage des thèmes intéressants et pertinents pour la pratique, mais qui, traités dans un discours circulaire, ne sont finalement qu'effleurés.

La structure de l'ouvrage, presque inexistante, ne permet pas au lecteur de se repérer dans le texte ni de suivre un quelconque fil conducteur. À plusieurs reprises, les auteurs traitent exactement du même propos que celui de la section précédente, alors qu'ils avaient annoncé un thème différent. Le texte, truffé de questions intéressantes pour la pratique, n'offre toutefois que des ébauches de réponses. Les thèmes sont présentés sous forme d'un long monologue d'associations libres dans un discours hermétique à la manière des psychanalystes, ce qui ne paraît pas correspondre aux préoccupations actuelles de la psychoéducation.

L'avènement du Projet de Loi 21 et des actes réservés suscite des questionnements chez plusieurs psychoéducateurs, entre autres pour ce qui est de différencier leur rôle de celui d'autres professionnels. Comment redéfinir les concepts de vécu partagé, de défi significatif et d'accompagnement dans un contexte où les psychoéducateurs doivent rédiger des rapports d'évaluation et des plans d'intervention? L'ouvrage de Puskas et ses collègues, pourtant paru après l'application de ces nouvelles règles, ne traite aucunement de ces questions. Les

auteurs proposent un modèle psychoéducatif remâchant les schèmes relationnels et les opérations professionnelles sans pour autant le distancier de la pratique en internat, typique de l'époque des centres d'accueil comme Boscoville.

Certains reprochent au modèle psychoéducatif de Gendreau de manquer de parcimonie, ce qui n'en facilite pas l'application tant dans la pratique que dans la recherche. Or, les auteurs de *L'accompagnement psychoéducatif* complexifient un peu plus le modèle, le rendant encore moins accessible à certains praticiens. Le lecteur, plutôt que de mieux saisir comment appliquer ces concepts dans sa pratique, doit maintenant composer avec deux modèles, celui de Gendreau (2001) et celui de Puskas *et al.* (2011), qui traitent différemment des mêmes notions clés.

L'ouvrage de Puskas *et al.* (2011) demeure fidèle aux travaux fondateurs de la psychoéducation, sur lesquels s'appuie le sentiment d'appartenance de plusieurs professionnels. Toutefois, les pratiques psychoéducatives ont beaucoup évolué avec le temps, ce qui mériterait d'être pris en compte, particulièrement dans un ouvrage paru en 2011. Compte tenu des conditions actuelles du Projet de loi 21, des actes réservés et de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ), comment orienter la pratique psychoéducatrice dans le respect des exigences de chacune de ces instances tout en conservant l'identité professionnelle inhérente? Comment adapter les spécificités de la pratique psychoéducatrice dans un contexte d'intervention où le contact avec le client est d'une durée restreinte, souvent moins d'une heure par semaine? Bref, les lecteurs risquent d'être déçus par *L'accompagnement psychoéducatif*, faute d'y trouver des orientations concrètes pour leurs interventions. Pour leur part, les étudiants auront probablement quelques difficultés à bénéficier du contenu de l'ouvrage qui manque de définitions claires, d'explications précises et, surtout, d'un fil conducteur.

Références

- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducatrice*. Montréal, Qc. : Béliveau éditeur.
- Renou, M. (2005). *Psychoéducation. Une conception, une méthode*, Montréal. QC. : Béliveau éditeur.

Elizabeth Olivier